

« Le Maréchal Pétain réclamait l'armistice et les pleins pouvoirs. Jean Biondi a été l'un des quatre-vingts parlementaires qui les ont refusés. A partir de là il avait franchi le pas décisif et était déjà mentalement dans la Résistance, d'autant plus qu'il avait aussitôt perdu son mandat de député, avait été révoqué de son poste de conseiller général et maire, et même de son poste de professeur. Il se retrouvait, du jour au lendemain, dépouillé de tout, de mandat et de métier.

Dans cette situation d'exclusion, ma mère, raconte Jean-Pierre Biondi, avait conservé son poste de professeur et la famille a pu continuer à vivre grâce à son traitement.

Mon père est entré tout de suite dans la Résistance, prenant contact avec 'Libé-Nord », et agissant dans un réseau qui s'appelait « Brutus ». Malheureusement, je ne suis pas en mesure de parler avec précision de ce réseau, de son fonctionnement, de sa composition. Cependant, dès qu'il est entré dans la Résistance, mon père a pris contact avec les militants socialistes de l'Oise. Il n'a pas obtenu que des adhésions et, souvent, il a essayé des refus.

Mon père a été arrêté une première fois, raconte Jean-Pierre Biondi, en 1941 par la Gestapo de Beauvais, mais faute de preuves, il a été relâché.

Une deuxième arrestation a eu lieu en 1942. Jean Biondi a été de nouveau emmené à Beauvais. Il semble que, cette fois, il y ait eu un peu plus d'indices contre lui, mais cinq jours après, il a été, pour la deuxième fois, relâché.

Nous nous trouvions durant l'été 1942 dans notre maison située dans le vieux Creil, pas très loin de l'église, et mon père venait de recevoir par des camarades de la Résistance, le plan du camp d'aviation allemand du Plateau, route de Senlis.

Un envoyé de Paris, membre du parti socialiste, Jean Texcier, journaliste au « Populaire », était venu pour récupérer ces plans qui était sur la table de la salle à manger, au premier étage quand, d'un seul coup, ma mère surgit, toute pâle, en disant : « la Gestapo est en bas ! ». Elle a eu une présence d'esprit extraordinaire. Elle a ramassé les plans et les a mis dans son corsage... La Gestapo est montée, a vu Texcier et mon père et a commencé à perquisitionner, tandis que ma mère, faisant le tour par une autre pièce, était descendue à la cave jeter les plans dans la chaudière. (...) S'ils (*les allemands*) avaient mis la main sur ces documents, mon père et Texcier auraient été fusillés immédiatement.

Un an après, en septembre 1943, mon père était en Charente-Maritime, à Saintes, chez des camarades résistants, les Guillot. Moi, j'étais resté seul à Creil et, un matin, à six heures, la Gestapo arrive... Perquisition. C'est un français originaire de Toul, nommé Pezan, qui m'interroge pour savoir où était mon père. « Tu ne va pas me dire que tu ne sais pas où est ton père » me dit Pezan, qui m'envoie une claque... La Gestapo a fini par s'en aller (...). Marcel Mérigonde, alors instituteur à Clairoix, est venu me chercher en vélo et tous deux nous sommes allés, en vélo de Creil à Compiègne où il m'a caché pendant plusieurs semaines.

Ce même jour, à midi, la Gestapo revenait à la maison pour me chercher. Par un hasard extraordinaire elle ne m'avait pas emmené à six heures mais, pour avoir le père, elle pensait maintenant se servir du fils. (...) Mérigonde a envoyé un télégramme codé en Charente-Maritime disant « Pierre a la rougeole » ce qui voulait dire que mes parents ne pouvaient pas rentrer à Creil. Nous nous sommes donc retrouvés à Paris, nous cachant dans un appartement, boulevard Magenta. Puis la rentrée scolaire approchant, et pour que je ne perde pas une année d'étude, mon père m'a inscrit au Lycée Claude Debussy de Saint-Germain-en-Laye sous un faux nom, celui de « Georges Batelier », individu fictif dont je possède toujours la carte d'identité.

En janvier 1944, au cours d'un rendez-vous clandestin derrière la Gare de l'Est, le long du canal Saint-Martin, mon père a été arrêté par la Gestapo. Un membre du réseau avait parlé sous la torture et avait dû conduire les Allemands au rendez-vous. (...)

Mon père a d'abord été emmené à Fresnes, où il a été torturé ; de là, à la demande de la Gestapo de l'Oise, il a été transféré à la prison civile de Compiègne, où ma mère et moi sommes allés le voir, avec ma sœur qui avait cinq ans.

Mon père a ensuite été transféré au camp de Royallieu, condamné (...) à la déportation à vie. Il a été embarqué dans l'un des derniers convois, le 6 avril 1944 (...) et conduit au camp de Mauthausen où il est resté jusqu'en mai 1945, libéré par l'armée américaine. Quand il est rentré en France, il était en mauvais état (...) : il avait notamment les pieds gelés et toutes les dents déchaussées. »